



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/1 11 mai 2017

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dix-neuvième réunion
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la réunion.
- 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
- 3. Activités du Secrétariat.
- 4. Questions financières :
 - a) État des contributions et des décaissements;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
- 5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.
- 6. Évaluation :
 - a) Évaluation de l'efficacité des agences d'exécution par rapport à leurs plans d'activités de 2016;
 - b) Amendement au programme de travail de suivi et évaluation pour 2017 (décision 77/7 b)).

- 7. Mise en œuvre du programme :
 - a) Rapport périodique au 31 décembre 2016 :
 - i) Rapport périodique global;
 - ii) Agences bilatérales;
 - iii) PNUD;
 - iv) Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU-Environnement);
 - v) ONUDI;
 - vi) Banque mondiale;
 - b) Rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise des rapports;
 - c) Rapport global sur l'achèvement de projets de 2017;
 - d) Rapport de la base de données d'inventaire des entreprises (décision 77/5).
- 8. Planification des activités :
 - a) Compte rendu sur la mise en œuvre du plan d'activités général de 2017-2019 du Fonds multilatéral:
 - b) Retards dans la soumission des tranches.
- 9. Propositions de projets :
 - a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
 - b) Coopération bilatérale;
 - c) Programmes de travail :
 - i) Programme de travail du PNUD pour l'année 2017;
 - ii) Programme de travail d'ONU-Environnement pour l'année 2017;
 - iii) Programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2017;
 - d) Examen de la structure générale du Programme d'aide à la conformité (décision 77/38 c));
 - e) Projets d'investissement.
- 10. Rapport de l'examen du régime de coûts administratifs et son budget de financement de base (décision 75/69).
- 11. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
 - a) État des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral (décision 78/1 c));

- b) Analyse globale des résultats des enquêtes sur les substances de remplacement des SAO (décision 74/53);
- c) Développement des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 :
 - i) Projet de critères de financement (décision 78/3);
 - ii) Projet de lignes directrices sur les activités de facilitation (décision 78/4 a));
- d) Principaux aspects liés aux technologies de contrôle du sous-produit HFC-23 (décision 78/5).
- e) Procédures pour les pays visés à l'article 5 dont l'année de référence pour la consommation de HFC se situe entre les années 2020 et 2022 concernant l'accès aux contributions supplémentaires volontaires pour les activités de facilitation.
- 12. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
- 13. Questions diverses.
- 14. Adoption du rapport.
- 15. Clôture de la réunion.

3